



Semaine du 15 mars 2010



Collecte sélective: fardeau accru pour les médias écrits?

Selon [Le Devoir](#), le nouveau cadre financier de la collecte sélective au Québec prévoit hausser de 1,3 à 3,5 millions par année la part des médias, lesquels pourront comme par le passé rembourser leur quote-part en services publicitaires pour soutenir les campagnes de sensibilisation du gouvernement et de Recyc-Québec.

Alors que partout en Europe les médias écrits bénéficient de taux de taxation plus faibles et que le gouvernement français s'est engagé à doubler ses dépenses de publicité pour soutenir les médias, cette mesure de Québec va en sens contraire. On peut penser qu'une partie de l'argent que le gouvernement aurait investi en campagnes publicitaires ne se rendra pas jusqu'aux médias. Certaines campagnes risquent d'être payées par les médias eux-mêmes à titre de compensation pour les coûts de recyclage.